



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 mars 2017

Etaient présents : Mmes et MM. Locatelli Yves, Cottin Jean-Claude, Bevand Monique, Berset Patrick, Hugonnet Sylvie, Jantet Robert, Reydellet Brigitte, Bourdillon Béatrice, Bėjannin Daniel, Novakoski Yvan, Clément Edith, Patel Pierre, Carrico Paulo, Bėreiziat Myriam, Tissot Sandra, Petit Christelle, Bonaz Anne-Lise, Issartel Julien.

Excusé : Jacquand Rémi

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 : présentés par Mme Bevand Monique

Résultat du Budget Principal : fonds libres : 414 218.11 €

Section de fonctionnement :

dépenses : 1 566 700.80 € - recettes : 2 283 075.00 € + report 2015 : 184 282.10 € → excédent : 900 656.30 €

Section d'investissement :

dépenses : 1 051 852.22 € + report 2015 : 213 271.48 € - recettes : 1 116 634.68 € → déficit : 148 489.02 €

Restes à réaliser au 31/12/16 : dépenses : 337 949.09 € - recettes : 0 €

Résultat du Budget assainissement : fonds libres : 28 580.14 €

Section d'exploitation :

dépenses : 286 571.92 € - recettes : 222 768.95 € + report 2015 : 118 931.40 € → excédent : 55 028.43 €

Section d'investissement :

dépenses : 97 994.10 € + report 2015 : 164 941.49 € - recettes : 181 327.02 € → déficit : 81 608.57 €

Restes à réaliser au 31/12/2016 : dépenses : 0 € - recettes : 0 €

Résultat du Budget eau : fonds libres 28 129.56 €

Section d'exploitation :

dépenses : 147 885.34 € - recettes : 124 405.24 € + reports 2015 : 31 429.44 € → excédent : 7 949.34 €

Section d'investissement :

dépenses : 12 467.90 € + report 2015 : 31 430.21 - recettes : 64 078.33 € → excédent : 20 180.22 €

Restes à réaliser : dépenses : 3 000 € - recettes : 44 650 €

Résultat du Budget commerces : fonds libres : 6 987.59 €

Section de fonctionnement :

dépenses : 1 895.27 € - recettes : 17 281.05 € → excédent : 15 385.78 €

Section d'investissement :

dépenses : report 2015 : 24 359.83 € - recettes : 15 961.64 € → déficit : 8 398.19 €

Puis M. Locatelli quitte la salle et Mme Bevand prend la présidence de la séance.

→ Ces comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

FIXATION DU PRIX DE L'EAU A COMPTER D'AVRIL 2017

Mme Monique Bevand présente le calcul du prix de revient de l'eau par rapport au volume d'eau achetée. Une augmentation de 0,04 €/m³ est approuvée par 15 voix pour 2 voix contre et une abstention. Le conseil décide par ailleurs de ne pas modifier le montant de la location des compteurs.

MODIFICATION DES INDEMNITES DES ELUS SUITE AU DECRET DU 26/01/2017

Mme Monique Bevand demande au conseil de modifier la délibération du 28 Mars 2014 fixant les indemnités des élus suite au changement d'indice terminal de la fonction publique territoriale. Depuis le 26 janvier 2017 celui-ci étant passé de 1015 à 1022.

Le pourcentage de l'indice reste inchangé pour les fonctions de Maire et de chacun des adjoints.

AMENAGEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS (Impasse des mésanges)

M. Jean-Claude Cottin présente les différentes offres pour ce projet.

Trois candidats ont répondu :

- L'entreprise NOVU
- La société TRANSALP
- La société COSEEC France

La commission de travaux qui, s'est tenue le 21 Février 2017 pour étudier les différentes offres s'est prononcée favorablement pour la Sté TRANSALP qui propose le produit correspondant le mieux aux attentes de la commune.

Cette offre d'un montant de 51 028,32 € TTC étant de surcroit la mieux disante, le Conseil Municipal valide cette proposition.

Les services techniques de la commune se chargeront du démontage du terrain existant et un point d'eau sera aménagé ultérieurement.

CIMETIERE : AVANCEMENT DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION

M. Jean-Claude COTTIN explique que la Communauté de Communes Haut-Bugey (CCHB) peut apporter des aides financières pour certains travaux communaux.

Pour solliciter une aide, il convient de prendre une délibération en rappelant que le marché a été attribué à l'entreprise SNTP pour un montant de 59 414 € HT.

Le début des travaux devrait avoir lieu courant avril 2017. Une réunion avec l'entreprise SNTP et le maître d'œuvre « le cabinet PRUNIAUX » se tiendra courant mars pour fixer la date précisément.

M. COTTIN rappelle au conseil qu'il n'existe plus de concession disposant d'un caveau et propose de renouveler cette formule. Cette offre proposée a été très appréciée et le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

C'est l'entreprise COCHOD qui sera chargée de la pose des quatre caveaux pour un prix de 8 000 Euros TTC. Ce chantier sera terminé avant l'aménagement prévu en Avril.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Mr Jean-Claude COTTIN précise que l'entreprise PREVITALLI chargée de la construction du mur de soutènement au plateau sportif (coté boules) interviendra courant Mars.

Le conseil approuve la proposition de l'entreprise COLAS pour la réalisation de l'enrobé, la pose des bordures et la mise en œuvre de sable concassé pour un montant de 18018,60 Euros TTC.

Il rappelle que dans le cadre de l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite), une surface de roulement en enrobé reliant les 2 bâtiments est demandée par les services de la Préfecture.

- Concernant la réhabilitation de la ZA du BORREY, M. Jean-Claude COTTIN fait part d'un courrier de la CCHB confirmant que cette opération sera bien réalisée cette année 2017.

Les travaux prévus consistent à:

- gainage des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales ;
- remplacement des bordures ;
- réalisation des enrobés sur les trottoirs et la chaussée ;
- remplacement de l'éclairage public (SIEA/Commune) ;
- enfouissement des réseaux aériens : basse tension, télécommunication, (STEA/CCHB) ;
- génie civil pour la future fibre optique (SIEA/CCHB).

La séance est levée à 21 h 15.

Martignat le 7 mars 2017,
Jean-Claude COTTIN,
Maire-adjoint

Les délibérations afférentes à cette réunion peuvent être consultées en mairie pendant les heures de permanence.